

# Santé: une valse des ministres qui inquiète

Après la démission d'Aurélien Rousseau, mercredi, les soignants s'interrogent sur ce qu'il reste de la « priorité santé » promise par Emmanuel Macron

Combien de temps restera le prochain ministre de la santé? Assez pour incarner un cap? Si la démission d'Aurélien Rousseau, mercredi 20 décembre, a pour raison son opposition au projet de loi « immigration » et à la réforme de l'aide médicale d'Etat (AME) promise par Matignon pour janvier, les acteurs du monde de la santé redoutent déjà une nouvelle période d'incertitude et de flottement, alors que le temps presse pour un système en crise.

Infirmiers, médecins, hospitaliers... Les prises de position se multiplient depuis quarante-huit heures pour saluer une décision jugée courageuse par des soignants farouchement opposés à la remise en cause de l'AME, mais aussi pour interroger la place de la santé. « *Quelles conclusions devons-nous tirer sur l'importance attribuée par le gouvernement aux sujets liés à la santé? A quand la fin du jeu des chaises musicales?* », interroge ainsi le Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, dans un communiqué diffusé jeudi 21 décembre.

Chez les anesthésistes réanimateurs du syndicat SNPHARE, on regrette cette « valse des ministres » avec « la crainte de voir une fois de plus tous les travaux en cours partir dans les cartons de celui qui s'en va ». « *Toutes les discussions, tous les chantiers en cours vont s'arrêter*

net, redoute aussi Action praticiens hôpital. *Les hospitaliers sont très résilients, ils ont été patients, mais ils sont aujourd'hui à la limite de ce qu'ils peuvent supporter!* »

En comptant la nomination à venir, cela fera cinq ministres qui se seront succédé en moins de deux ans, pour certains brièvement – Olivier Véran a cédé la place à Brigitte Bourguignon de mai à juillet 2022, puis à François Braun, pour un an. Nommé en juillet 2023, M. Rousseau sera resté en responsabilité cinq mois, avant qu'Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée aux professions de santé, hérite de l'intérim. Une montée en grade accompagnée d'une polémique: selon Mediapart, cette dernière aurait reçu en tant que pharmacienne des cadeaux de la part des laboratoires Uργο, sans les déclarer. Vendredi, la ministre a confirmé qu'« une enquête est en cours [la visant dans le cadre de sa] fonction de pharmacien ».

Une passation compliquée. Et après? La santé, « ce sont des sujets essentiels, on ne peut pas les laisser vacants », a assuré le chef de l'Etat sur France 5, mercredi, n'accordant pourtant que quelques minutes, sur deux heures d'interview, à la problématique.

Il fut un temps où la santé, érigée en priorité, se faisait pourtant une place de choix dans les discours présidentiels, au même titre que l'éducation. Un temps

somme toute pas si lointain: il n'y a pas même un an, Emmanuel Macron promettait, lors d'une cérémonie de vœux réservée aux acteurs du secteur, de sortir le système de soin d'une « crise sans fin ». « *D'aller beaucoup plus vite, beaucoup plus fort, et [de] prendre des décisions radicales.* »

Façon de reconnaître que les mesures prises antérieurement, dont le Ségur de la santé, après la première vague de Covid-19, n'avaient pas suffi. Tarification à l'activité, gouvernance hospitalière, accès aux soins, « délégation de tâches » dans le monde libéral... M. Macron avait, le 6 janvier, égrené des chantiers et inscrit dans le calendrier politique un plan d'attaque.

## Chantiers repoussés

Epoque révolue? Dans les rangs des soignants, le constat est partagé: après sept ans aux commandes, et une crise sanitaire d'ampleur, le chef de l'Etat et ses gouvernements successifs peinent à convaincre de la direction poursuivie pour ce secteur pourtant reconnu comme l'une des principales préoccupations des Français.

Il n'est qu'à voir le parcours de la proposition de loi du député (Horizons) Frédéric Valletoux, brandie par Matignon, à l'issue des cent premiers jours du second quinquennat Macron, comme « sa » réponse aux déserts médicaux. Présenté, débattu et voté – le 18 décembre – dans la plus grande indifférence, sans qu'aucune mesure de régulation de l'installation des médecins ne soit retenue, le texte pour « améliorer l'accès aux soins » décline toute une gamme de propositions difficilement compréhensibles. Et surtout peu à même, disent les médecins, de répondre aux difficultés qui touchent de plus en plus de citoyens pour se soigner.

Le décalage entre l'ampleur de la promesse politique et l'action

engagée se vérifie sur d'autres sujets. Et ce ne sont pas les objectifs chiffrés, martelés Avenue de Ségur, qui suffisent à convaincre. Engagement solennel a été pris par le président de la République, d'ici à la fin 2023, de garantir à tous les Français souffrant d'une affection de longue durée un accès à un médecin traitant. Ils sont 700 000 malades chroniques à ne pas en avoir – et seulement 180 000 à en avoir retrouvé un, a récemment reconnu dans la presse la ministre jusque-là déléguée aux professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo.

Autres jalons sur lesquels l'exécutif s'est avancé: « *désengorger les urgences* » – expression, là encore, d'Emmanuel Macron – et ce, dès la fin 2024. Ou encore « *donner accès aux soins à 2 millions de Français en plus* » d'ici à 2027, un nouveau – et dernier – engagement pris par Aurélien Rousseau, début décembre. Sans qu'on puisse mesurer des résultats, à ce stade.

Il y a ces chantiers, aussi, régulièrement repoussés, comme les Assises de la pédiatrie, annoncées en 2022 dans un secteur en crise, et toujours attendues. Ou ceux dont on peine à saisir les effets, comme ce Conseil national de la refondation, convoqué depuis un an dans les territoires pour faire émerger des solutions locales.

S'il est un dossier où l'absence de lisibilité est totale, c'est celui des franchises médicales. Ces sommes restant à la charge des patients, sur les boîtes de médicaments, notamment, vont-elles doubler? En six mois, le gouvernement n'a pas su trancher: après avoir mis en avant cette piste, et inscrit 800 millions d'euros d'économies avancées à ce titre, dans le projet de loi de financement de la « Sécu », il n'a cessé de temporiser, redoutant une levée de boucliers face à

**M. Rousseau a donné l'impression d'une marge de manœuvre plus que réduite face à l'impératif budgétaire dicté par Bercy**

une mesure qui touche au pouvoir d'achat. Le ministre démissionnaire, tout en martelant que le « temps des preuves » était venu, a donné l'impression d'une marge de manœuvre plus que réduite face à l'impératif de maîtrise budgétaire dicté par Bercy. Mais aussi sur certains de ses propres dossiers: il a concerté, réuni, parfois haussé le ton, face aux pénuries de médicaments ou à la hausse des tarifs des mutuelles... Sans suite.

## « Briques » posées

Il y a d'autres chantiers, enfin, sur lesquels le gouvernement est au milieu du gué. Les négociations conventionnelles, tout juste réenclenchées avec les médecins libéraux, ont échoué une première fois en février. Un rendez-vous d'apparence technique – il fixe les conditions d'exercice et de rémunération de la médecine de ville –, mais sur lequel la puissance publique joue ses leviers dans la lutte contre les déserts médicaux.

Au ministère de la santé, d'Olivier Véran à Aurélien Rousseau, les mêmes arguments ont résonné: il faut du temps pour sortir de la crise, du temps pour redonner de l'attractivité à l'hôpital et de la confiance dans le système, dix ans pour former un médecin...

Les grandes réformes ont eu lieu: celle du numerus clausus – soit le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre en médecine – « supprimé » en 2020, remplacé par un numerus apertus, fixé au niveau des universités. Celle du Ségur de la santé, au sortir de la première vague de Covid-19 qui a déferlé sur l'hôpital, avec des revalorisations salariales importantes pour les soignants, et plus récemment, du travail de nuit à l'hôpital. Les « briques » ont été posées, avait coutume de dire M. Rousseau, en faisant valoir de premiers « *frémissements* » positifs, avec des recrutements d'infirmiers et des réouvertures de lits à l'hôpital en perspective en cette fin d'année.

En face, dans les rangs politiques, on ne cache pas s'interroger sur ce qu'il reste de la « priorité santé ». « *Le compte n'y est pas* », tacle le député (LR) de l'Isère Yannick Neuder, chargé de la santé dans son groupe, qui réclame un « *électrochoc* » pour former plus de médecins. « *Pourquoi une loi de programmation budgétaire pluriannuelle, comme il en existe pour la justice ou la défense, n'est pas possible pour la santé?* », interroge-t-il.

A gauche, le député PS de l'Essonne Jérôme Guedj avance la même nécessité de « *planifier les moyens* ». Mais « *ça va au-delà* », selon lui: sur la gouvernance du système de santé, la prévention, le pilotage des hôpitaux... « *On sait bien qu'il n'y a pas de baguette magique, qu'on ne peut pas faire le "grand soir" dans le domaine de la santé, concède le parlementaire. Mais on a l'impression d'une gestion au fil de l'eau, crise après crise, accaparée par la contrainte budgétaire, sans jamais voir le point d'atterrissage ou la vision politique pour le système de santé.* » ■

MATTEA BATTAGLIA ET CAMILLE STROMBONI

## Budget de la Sécurité sociale: des points censurés

Le Conseil constitutionnel s'est prononcé, jeudi, sur la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024. Deux dispositions sont censurées. Celle qui devait permettre à un médecin désigné par un employeur de remettre en question, sans intervention du service du contrôle médical de l'Assurance-maladie, un arrêt de travail prescrit par le médecin de l'assuré. L'autre porte sur l'interdiction de prescrire, lors d'une téléconsultation, certains médicaments en rupture de stock. La limitation à trois jours – sauf exception – des arrêts de travail par téléconsultation a elle été validée.

## Agnès Firmin Le Bodo visée par une enquête préliminaire

La nouvelle ministre de la santé est soupçonnée d'avoir reçu, comme pharmacienne, des cadeaux non déclarés des laboratoires Uργο

La nomination comme ministre de la santé par intérim avait été annoncée la veille, à la suite de la démission d'Aurélien Rousseau, opposé à la loi « immigration ». Agnès Firmin Le Bodo, jusqu'ici ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, fait l'objet d'une enquête préliminaire pour avoir reçu des cadeaux non déclarés de la part d'un laboratoire pharmaceutique lorsqu'elle était pharmacienne, selon les informations de Mediapart, publiées jeudi 21 décembre.

Après de l'Agence France Presse, le procureur de la République du Havre (Seine-Maritime), Bruno Dieudonné, a confirmé, jeudi soir, qu'une enquête avait été ouverte « *du chef de "perception non autorisée par un professionnel de santé d'avantages procurés par une personne produisant ou commercialisant des produits sanitaires"*, dans le prolongement de l'affaire qui a abouti à la condamnation des laboratoires Uργο en janvier 2023 par le tribunal correctionnel de Dijon ». « *Le secret de l'enquête m'interdit de*

*communiquer davantage, notamment sur l'identité des pharmaciens visés par cette enquête. Sur une période qui va de fin 2015 à fin 2020, six d'entre eux ont reçu des gratifications pour un montant total supérieur à 12 000 euros* », avait ajouté le magistrat.

Interrogée par France Bleu Normandie vendredi matin 22 décembre, la ministre a confirmé qu'« une enquête est en cours [la visant dans le cadre de sa] fonction de pharmacien ». « *Permettez-moi de réserver les échanges que je devrais avoir avec les autorités compétentes dans les jours suivants* », a-t-elle ajouté. Contactée par Le Monde, elle n'avait pas répondu vendredi matin.

## « 20 000 euros » de cadeaux

Selon Mediapart, M<sup>me</sup> Firmin Le Bodo, qui dirigeait une pharmacie au Havre, « *est soupçonnée de s'être fait livrer à 21 reprises, de 2015 à 2020, des produits de luxe – des montres, bouteilles de vin et magnums de champagne, coffrets pour des week-ends... – pour un montant total évalué à 20 000 euros, de la part des laboratoires Uργο* ».

LAURA MOTET

PAR LE RÉALISATEUR DE LA MARCHÉ DE L'EMPEREUR

Merveilleux, impressionnant.

★★★★★ Le Parisien

Magique. Un magnifique

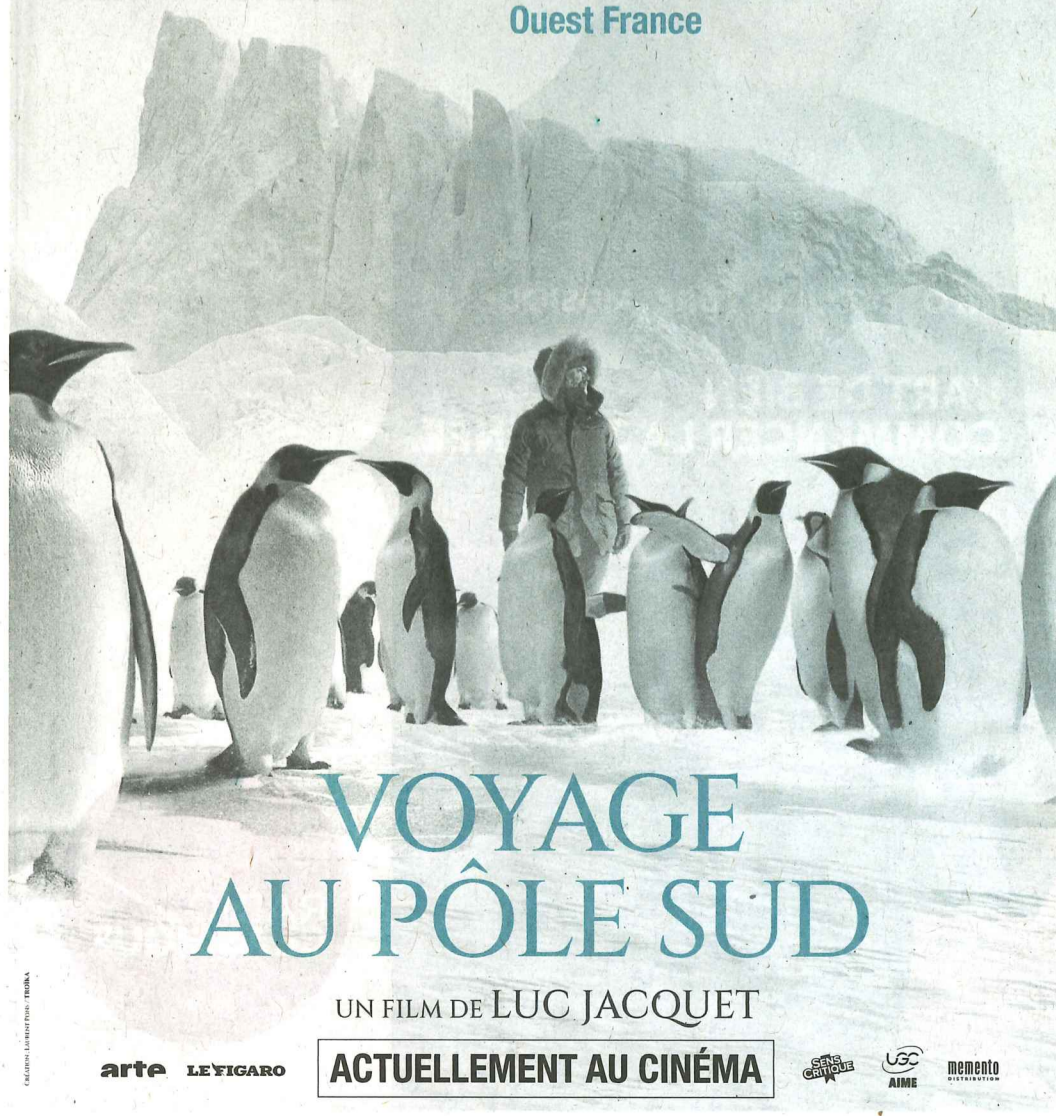
Le Figaro documentaire. Le JDD

Une beauté époustouflante.★★★★★

Envoûtant.★★★★★

Paris Match

Ouest France



**VOYAGE AU PÔLE SUD**

UN FILM DE LUC JACQUET

arte LE FIGARO ACTUELLEMENT AU CINÉMA

AGNE MEMORATO